

HANDICAP

LE DÉPARTEMENT ET LA FONDATION ANAÏS SIGNENT UN CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS (CPOM)

Mercredi 4 octobre, le Département de la Manche et la Fondation Anaïs vont signer un accord de quatre ans destiné à engager une dynamique inclusive, d'adapter et de diversifier les accompagnements, leurs modalités, au regard du projet de vie des personnes en situation de handicap, en s'appuyant sur leur pouvoir d'agir. Le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) permet également aux associations gestionnaires d'établissements et de dispositifs d'être actrices et responsables dans la maîtrise budgétaire et dans la programmation de leurs investissements.



JEAN MORIN
Président du Département de
la Manche

SYLVIE GÂTÉ
Vice-présidente du Département
déléguée à l'autonomie des
personnes et à l'insertion

ALAIN LE DAUPHIN
Président de la Fondation ANAÏS

vous convient à la signature du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec la
Fondation ANAÏS,

le mercredi 4 octobre à 9h30,

à la Fondation ANAÏS sise 239 rue de l'Ente - 50720 BARENTON